

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cheseaux-Noréaz,
3 septembre 2025

Un paradis ornithologique réaménagé

Envahies d'une végétation luxuriante, les îles du Fanel, situées à cheval sur les cantons de Berne et de Neuchâtel, peinent actuellement à remplir leur rôle de site de repos et de nourrissage pour les oiseaux d'eau migrateurs et hivernants. Pour pallier ce manque, un ambitieux projet prévoit un important remaniement des deux îles. Ce projet, rendu possible grâce à une collaboration intercantonale exemplaire, participe à l'enrichissement et à la diversification des milieux naturels dans l'une des réserves d'oiseaux d'eau les plus emblématiques de Suisse.

Les îles du Fanel ont été aménagées en 1964-1965 comme compensation écologique aux travaux de la 2^{ème} correction des eaux du Jura et de leurs atteintes aux milieux naturels riverains de la région des Trois Lacs. Ayant été construites un peu trop hautes par rapport au niveau du lac, les îles ont malheureusement perdu de leur intérêt pour les oiseaux au fil du temps, malgré des premiers travaux d'adaptation réalisés en 1987 et 1991. Situées dans l'un des hauts-lieux de l'ornithologie suisse et premier site RAMSAR du pays, ces îles sont actuellement très végétalisées et ne disposent plus de suffisamment de surfaces propices à l'accueil des oiseaux migrateurs et hivernants, notamment les petits échassiers limicoles.

Face à ce constat partagé par de nombreuses et nombreux naturalistes, l'Association de la Grande Cariçaie a réuni les services concernés des cantons de Berne et de Neuchâtel ainsi que des experts et expertes des principales organisations ornithologiques du pays pour proposer un réaménagement idéal de ces îles. Par étalement des matériaux, les îles existantes seront rabaissées et réunies en une seule grande surface, à cheval sur la frontière cantonale BE-NE. Des bancs de sable et de graviers affleurants, favorables aux oiseaux et aux milieux humides pionniers, seront ainsi créés. Grâce aux vagues et aux courants, ces milieux devraient rester durablement dynamiques et favorables à de nombreuses espèces.

*Projet mené en collaboration
avec le Canton de Berne*



**Kanton Bern
Canton de Berne**

Les travaux s'étendront sur une durée de deux mois, entre mi-août et mi-octobre 2025. Ils consisteront uniquement à déplacer les matériaux présents sur les îles, sans apport extérieur. Une des particularités de ce chantier est que tous les matériaux seront criblés pour séparer les différentes granulométries (sable, graviers, blocs) ce qui permettra de les utiliser de manière optimale pour le réaménagement des nouvelles surfaces. La plateforme de nidification des sternes et mouettes, inoccupée jusqu'à

présent, sera quant à elle déplacée par la société Nos Oiseaux à Faoug sur le lac de Morat pour améliorer le succès de reproduction de ces espèces sur ce lac.

La Confédération, les Cantons de Berne et de Neuchâtel, l'ALA-Schweiz, BirdLife Suisse, BirdLife Berne, Nos Oiseaux et la Station ornithologique suisse ont participé à la conception et/ou au financement de ce projet d'envergure dont le montant final s'élève à environ CHF 650'000.--. Un peu plus des deux-tiers de ce montant est assuré par les contributions fédérale et cantonales, le solde d'environ CHF 150'000.- étant financé par les organisations ornithologiques.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Marti Arc Jura SA sous la supervision du bureau CSD Ingénieurs SA et de l'Association de la Grande Cariçaie.

Plus d'info : Christophe Sahli, Michel Baudraz et Gaëtan Mazza, Association de la Grande Cariçaie, T. 024 425 18 88

[Accéder au communiqué
en ligne et aux images](#)